

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre février à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS** : voir liste des délégués présents en annexe

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Aline CHEVALIER

**Date de convocation** : 09/01/25

<b>Membres en exercice</b> : 134	<b>Présents</b> : 91	<b>Votants</b> : 91	<b>Pour</b> : 91	<b>Abstention</b> : 0	<b>Contre</b> : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

<b>Référence DIEGE</b> :	2025-02-04-01
<b>Objet</b> :	Débat d'orientation budgétaire 2025

Vu les statuts du Syndicat de la Diège,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.2312-1 et D.2312-3,

Vu le rapport d'orientation budgétaire 2025 du Syndicat, annexé à la présente délibération,

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité :**

- **Décident** de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2025, sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à USSEL,  
Le 04/02/2025  
Le Président du Syndicat,  
Pierre CHEVALIER

